

**Question écrite du 28 mai 2020 de Mme Yasmine Menétrey: «Est-ce que la Gérance immobilière municipale distribue son aide selon la tête du client?»**

Parmi les toutes premières actions entreprises par le Conseil administratif au début de la crise sanitaire du COVID-19, l'une d'entre elles a consisté en une exonération totale ou partielle des loyers commerciaux de la Gérance immobilière municipale (GIM) en faveur des locataires. Il semblerait cependant que cette aide n'ait pas bénéficié à tous de manière équitable.

Mes questions sont les suivantes:

- Pourquoi certains petits commerçants locataires de la GIM n'ont-ils pas pu bénéficier d'une exonération, ou d'une diminution de loyer, contrairement à d'autres?
- Comment justifier une telle disparité dans l'aide octroyée par la GIM?